

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 18 octobre 2013

Présents :

<u>Les représentants des communes :</u>	Mme Hermann, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires
<u>Les représentants de parents :</u>	Mmes Camillone, Eggenspieler, Farnel, Gissinger, Kettler, Lutz, Medus, Meister, Metzger, Pauly, Quiquerez, Schreiber, Schur et Mrs. Biehlmann et Seger
<u>L'équipe enseignante et ATSEM :</u>	Mmes Besada, Hagenbach, Matijasic, Richard, Roch, Siedle, Tissot, Zumbihl, M. Schmitt
<u>Absents et excusés :</u>	Mme. Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch, M. Hoff, Maire de la commune de Waldighoffen Mme Leon, représentant de parents Mmes Bach, Litzler, Rouyer, Zaugg, enseignantes et ATSEM

Mme Roch ouvre la séance aux alentours des 18h05.

Remerciement pour la présence de chacun.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Schreiber et Zumbihl

Rappel de l'ordre du jour.

1. La présentation du nouveau Conseil d'Ecole :

- Les enseignants :

Mmes Besada, Bach, Hagenbach, Matijasic, Richard, Roch, Siedle, Tissot, Zaugg, Zumbihl, M. Schmitt

- Les ATSEM :

Mmes Litzler et Rouyer.

- Les représentants des communes :

M. Hoff, Maire de Waldighoffen, Mme Hermann, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.

- Les représentants de parents d'élèves :

		Classes
Titulaires	METZGER Emmanuelle	CM1-CM2 bi / GS-CP bi
	SCHREIBER Marion	PS-MS-GS mono
	MEDUS Magali	GS-CP bi
	MEISTER Nathalie	GS-CP bi
	LUTZ Maryline	CE1-CE2 bi / GS-CP bi
	CAMILLONE Sandra	CM1-CM2 mono / PS-MS bi / GS-CP bi
	PAULY Stéphanie	PS-MS-GS mono
	KETTLER Céline	PS- MS bi
Suppléants	SEGER Paul	PS-MS bi
	SCHUR Gisèle	PS-MS-GS mono
	EGGENSPIELER Paméla	PS-MS-GS mono
	QUIQUEREZ Linda	CM1-CM2 bi / GS-CP bi
	FARNEL Isabelle	CM1-CM2 bi / CE1-CE2 bi
	GISSINGER Marie-Eve	CM1-CM2 mono / CP mono
	LEON Karine	CM1-CM2 bi / CE1-CE2 bi
	BIEHLMANN Philippe	CE1-CE2 mono

Résultats des élections du 11 octobre 2013 :

- 260 inscrits
- 161 votants
- 142 exprimés
- 19 nuls

- Les règles du conseil d'école :
 - Constitué pour une année et siégeant valablement jusqu'au renouvellement des membres.
 - Une réunion par trimestre au moins.
 - Les attributions : voter le règlement interne, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, donner son avis et présenter des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.
 - Sont membres de droit : le directeur, les représentants des communes, les enseignants, les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes, l'Inspecteur de l'Education Nationale et toutes autres personnes dont l'intervention est en lien avec l'ordre du jour.

2. Les classes et les effectifs :

L'école comporte 184 élèves : 72 élèves de maternelle : 30 monolingues et 42 bilingues,
112 élèves d'élémentaire : 62 monolingues et 50 bilingues

Il y a 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Enseignants	Langue	Classes	Effectif	Total
Schmitt Florent		PS/MS/GS	PS : 11 MS : 11 GS : 8	30
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	PS/MS bilingue	PS : 12 MS : 20	32
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	GS/CP bilingue	GS : 10 CP : 12	22
Bach Carole Siedle Karin	Allemand Français	CE1/CE2 bilingue	CE1 : 9 CE2 : 9	18
Siedle Karin Zumbihl Céline	Allemand Français	CM1/CM2 bilingue	CM1 : 12 CM2 : 8	20
Hagenbach Géraldine Zaugg Amandine		CP	CP : 18	18
Matijasic Christelle et Richard Coralie		CE1/CE2	CE1 : 12 CE2 : 9	21
Roch Delphine Zaugg Amandine		CM1/CM2	CM1 : 11 CM2 : 12	23

En plus des 11 enseignants présents à l'école, il y a également 2 enseignants remplaçants rattachés à l'école de Waldighoffen : Mmes Bass et Verney.

L'école maternelle compte 2 ATSEM pour les 3 classes.

Une EVS (emploi vie scolaire) : Mme Walzer

3. L'hygiène et la sécurité :

PPMS, sécurité incendie

L'intégralité du dossier PPMS, mis à jour, est présentée.

Le PPMS a été réactualisé. Mme Roch indique que l'école ne dispose pas du matériel nécessaire au confinement et renouvelle la demande de mise à disposition de celui-ci. A la demande de Mme Hermann, Adjointe au Maire, la liste du matériel nécessaire sera transmise à la municipalité.

Par ailleurs la mise en place d'une ligne téléphonique à l'école maternelle a permis d'éviter l'achat de talkie-walkie qui auraient dû assurer la liaison entre les deux bâtiments.

Mme Lutz demande des précisions quant à la communication entre l'école et les parents en cas de confinement. Mme Roch rappelle qu'une information a été diffusée dans le cahier de liaison rappelant à tous les parents la conduite à tenir en cas de confinement : notamment rester confiner, ne pas téléphoner à l'école pour éviter d'encombrer les lignes et attendre la fin de l'alerte pour sortir.

Une copie du dossier a du être envoyée à l'inspection académique.

La sécurité incendie : le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 1^{er} octobre 2013. Les élèves ont évacué l'école dans le calme et rapidement (2 minutes 10 environ), y compris en maternelle.

Surveillance des accueils et des récréations

Le protocole de surveillance établi et en vigueur dans l'école est présenté.

Mme Roch rappelle également qu'en cas d'incident dans la cour de récréation (chute, blessure...) les élèves sont pris en charge par un enseignant chargé de la gestion des premiers soins. Chaque soin apporté à un élève fait l'objet d'une communication écrite à l'attention des parents, via le cahier de liaison.

En cas de choc à la tête ou d'accident grave, l'école prévient immédiatement le SAMU, puis se réfère aux

recommandations du médecin urgentiste.

Mme Metzger signale la dangerosité des bordures encadrant l'aire de jeux en maternelle. Mme Roch indique que ce problème, de longue date, a été signalé et que la municipalité en a été informée.

4. Le règlement de l'école :

Le règlement de l'école est relu et approuvé par l'ensemble des membres lors du conseil d'école.

A la demande de Mme Camillone, des précisions sont apportées quant à la nouvelle organisation à l'école maternelle. Pour rappel, l'accueil en maternelle est organisé de 7h50 à 8h dans la cour sous la responsabilité des enseignants. Les enfants arrivant durant cette période sont pris en charge par les enseignants qui se chargent de les faire entrer en classe. Les parents qui souhaitent accompagner leur enfant à l'intérieur de l'école et jusqu'à la salle de classe peuvent le faire entre 8h et 8h30.

D'autre part, pour des raisons de sécurité, les élèves de CPbi effectuent les entrées et les sorties de classe à l'école maternelle. L'enseignante en charge de la classe de GS/CPbi ne pouvant pas faire entrer ou sortir les élèves à deux lieux différents au même moment.

5. La réforme des rythmes scolaires :

Les résultats de l'enquête du 04 octobre sont présentés.

	Choix de la 1 /2 journée de classe supplémentaire			Organisation du temps scolaire			Mode de garde			Nombre de familles		
	le mercredi Classe	le samedi Classe	Aucun	le matin Plus tard	plus longue Pause	le soir Plus tôt	maternelle Assistante	Périscolaire	Famille	Autre	Exprimés	Effectif total
Bilan	65	29	6	26	8	44	25	24	74	3	104	135
Maternelle mono	2	4	2	2	2	3	3	2	5		8	17
Maternelle bi + CP bi	12	7		6	2	8	2	9	17		22	33
CP mono	5	2		2		4	4	1	5		9	13
CE mono	10	5	2	2	1	4	5	4	10	1	17	18
CE bi	6	4		3	2	8	1	4	8		10	12
CM bi	13	5		4		9	6	2	13	1	18	19
CM mono	17	2	2	7	1	8	4	2	16	1	20	21

L'analyse des réponses a permis de dégager la proposition suivante :

Proposition					
	8h	11h30	13h30	15h15	
Lundi					
Mardi					
Mercredi	11h				
Jeudi					
Vendredi					

Les représentants de parents d'élèves formulent plusieurs remarques concernant la réforme des rythmes scolaires :

- l'absence d'une coupure dans la semaine,
- une journée non allégée pour les enfants dont les parents travaillent et pour qui la journée sera toujours aussi longue,

- la difficulté de mettre en œuvre des activités après l'école en milieu rural,
- la non obligation de gratuité pour les activités après l'école.

Résultats des votes permettant de retenir une organisation du temps scolaire :

- 1) **Choix des horaires de classes et de la demi-journée de classe supplémentaire :**
 Horaires de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
 Demi-journée supplémentaire : mercredi matin

17 membres sont favorables à cette organisation. 1 membre s'est abstenu.

- 2) **Choix des horaires de classes le mercredi matin :**

7 membres sont favorables à une matinée de 8h30 à 11h30
 10 membres sont favorables à une matinée de 8h à 11h
 1 membre s'est abstenu.

L'organisation suivante du temps scolaire est retenue pour la rentrée 2014-2015 :

**lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h-11h30 et 13h30-15h15
 mercredi : 8h-11h.**

Il est également rappelé que l'organisation du temps périscolaire ne relève pas de la compétence de l'école, mais de celle de la commune.

Une harmonisation des horaires au niveau de la Communauté de communes n'est pas une obligation, d'autant plus que chaque école a ses propres spécificités (RPI, transport scolaire...). Néanmoins Mme Roch rappelle que les écoles et les municipalités de la Communauté de communes « Ill et Gersbach » sont en étroite collaboration. Une réunion de concertation a eu lieu au mois de juin et une seconde rencontre est prévue courant novembre.

6. La collaboration avec la Municipalité :

a) Les équipements de l'école, des classes :

Outre les frais de fonctionnement et de reprographie, la dotation municipale a permis de compléter des séries de manuels déjà présentes dans l'école. Des jeux pédagogiques ont également été achetés pour les classes de cycles 2 et 3. L'école élémentaire a fait l'acquisition de nouveaux dictionnaires permettant de renouveler un ancien stock qui n'était plus d'actualité. Le montant de l'achat des dictionnaires s'élève à 980€ environ.

b) Les aménagements et travaux envisagés.

Mme Hermann indique que la mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée de l'école est prévue, tout comme l'achat de bancs pour l'école élémentaire. Elle indique également que le bac à sable de l'école maternelle sera comblé dès que possible.

6. Projets :

• Le projet d'école : 2010-2013

La rédaction des avenants du projet d'école a été effectuée en début d'année et soumise à la validation de Madame l'Inspectrice de l'Education nationale.

Une analyse précise de la situation de l'école a été faite afin de cibler au mieux les besoins, un grand nombre de critères a été pris en compte (effectifs, résultats aux différentes évaluations nationales et départementales, prise en charge de la difficulté scolaire...)

Le projet d'école se décline en 11 actions différentes, certaines actions ont été reconduites, d'autres modifiées.

- **Action 1** : Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3** : Activités rituelles de conjugaison.
- **Action 13** : L'utilisation du dictionnaire.

Ces quatre premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue. Les actions 1 et 2 ont été modifiées.

- **Action 4** : Les défis-maths.

La résolution de problèmes s'avère poser des difficultés aux élèves, d'après les diverses évaluations. L'objectif de cette

action est d'apprendre aux enfants à mobiliser toutes leurs connaissances pour résoudre des énigmes mathématiques. Cette année les classes participeront à un concours mathématiques : le « Koala des maths » pour le cycle 2, et le « Kangourou des maths » pour le cycle 3. L'inscription aux concours sera prise en charge par la coopérative scolaire (3€ par élève, soit 336€)

- **Action 5 :** Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves créeront et utiliseront du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Le matériel construit en GS l'an passé, a été transmis aux classes de CP cette année.

- **Action 6 :** Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est d'amener les enfants à acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes.

- **Action 7 :** Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle. Cette action a été reconduite et enrichie. L'objectif est de permettre à chaque élève de se créer une culture artistique personnelle : par la création et par la fréquentation de lieux culturels, la création d'un cahier personnel d'histoire des arts, ainsi que par la pratique artistique. Différentes sorties sont prévues pour les classes.

- **Action 8 :** Accroître le vocabulaire en allemand. Cette action, spécifique aux classes bilingues, est reconduite. En utilisant un carnet personnel de vocabulaire en plus du lexique de classe, les élèves devront acquérir davantage de vocabulaire.

- **Action 9 :** Les permis de responsabilités. En complément de la charte du comportement, des permis de responsabilités sont en place dans chaque classe pour permettre un suivi régulier de chaque élève. Un bilan périodique (tous les 15 jours) est adressé aux parents par le biais du cahier de liaison, le bilan mentionne les articles de la charte qui n'ont pas été respectés.

- **Action 12 :** Action spécifique liée à la mise en place des activités pédagogiques complémentaires.

- **Les projets des classes :**

Durant la semaine du 14 au 18 octobre 2013, toutes les classes ont participé à la semaine du goût. Suite à la proposition de M. Dupoux, gérant du Super U de Waldighoffen, chaque classe s'est rendue une demi-journée au Super U afin de découvrir certains aspects des métiers liés à l'alimentation (boulangerie/pâtisserie/charcuterie). Chaque enfant a pu réaliser sur place soit une tartelette aux fruits, soit un friand à la viande. Les enseignants remercient toute l'équipe du Super U pour l'accueil qui a été réservé à l'école. Les élèves ont tous apprécié cette découverte et ont pu apprendre de nouvelles choses.

Dans le cadre du projet WUB initié par la commune de Waldighoffen, l'école a eu l'honneur d'accueillir Tomi Ungerer, vendredi 18 octobre 2013. Deux classes, les GS/CPbi et CPmono ont pu partager un moment de rencontre et d'adieu avec l'auteur. Tous, petits et grands, ont été ravis de cette visite.

La semaine du 04 novembre, toutes les classes à partir du CE1 participeront au cross des écoles qui se déroulera à Ueberstrass.

L'école maternelle participera à « La semaine de la gentillesse » du 11 au 15 novembre 2013. A cette occasion, après un travail autour du thème, les classes maternelles accueilleront les responsables locaux de l'association en charge de la collecte de bouchons en plastique en faveur des enfants hospitalisés.

Toutes les classes bilingues participeront également au festival Augenblick (festival de cinéma en langue allemande).

L'école participera au marché de Noël organisé par la Médiathèque. Il est prévu que l'école puisse tenir deux stands : l'un proposant des bricolages, gâteaux et gourmandises confectionnés par les parents volontaires, l'autre proposant des boissons chaudes et des crêpes.

Un appel aux parents souhaitant apporter leur aide a été lancé. Le bilan sera effectué au retour des congés.

Certaines classes participeront fin janvier au festival Momix, en partenariat avec la médiathèque. Les classes de cycle 3 assisteront à une représentation le 5 novembre. Les droits d'entrée s'élèvent à 5,50€ par élève. La municipalité offre un spectacle à chaque classe. L'école remercie la commune pour cette initiative.

Certains enseignants apportent également des précisions supplémentaires sur les projets qui ont eu lieu ou qui auront lieu avec leur classe.

PS/MS/GS mono :

-projets en lien avec le calendrier (saisons, Saint-Nicolas...) ou les manifestations locales.

PS/MS bi :

-travail en partenariat avec l'EHPAD de Waldighoffen : rencontre peinture sur le thème de l'automne, goûter de Saint-Nicolas et autres thèmes à définir durant l'année,

-création d'un hôtel à insectes dans la cour de l'école maternelle, les enseignantes remercient les ouvriers communaux pour leur investissement,

-entretien du jardin et plantations.

GS/CP bi :

-mise en place d'un projet « Protéger l'environnement, j'adhère ! » autour du thème des oiseaux. Le projet a été validé par l'ARIENA qui financera l'intervention d'un animateur environnement de la Maison de la Nature du Sundgau durant 12 heures,

-rencontre avec les correspondants allemands.

CP mono :

-travail autour du thème de l'automne (sortie en forêt, créations en arts visuels...).

CE2-CM1 mono :

-sortie au Parc de Wesserling le 27 septembre 2013 autour du thème du jardin : travail du jardinier en automne et création d'œuvres éphémères (sortie financée par la coopérative scolaire à la hauteur de 337,50€ et par la participation des familles à raison de 2€ par élève),

-travail autour de la recette en lien avec la semaine du goût,

-projet d'écriture en poésie tout au long de l'année afin de réaliser un recueil « A la manière de... »,

-rallye lecture durant le deuxième trimestre,

-spectacle de danse à « La Coupole » de Saint-Louis en mai 2014.

CM1-CM2 bi :

-spectacle de danse à « La Coupole » de Saint-Louis en mai 2014.

CM1-CM2 mono :

-sortie au Parc de Wesserling le 27 septembre 2013 autour du thème du jardin : travail du jardinier en automne (sortie financée par la coopérative scolaire à la hauteur de 345€ et par la participation des familles à raison de 2€ par élève),

-mise en place d'un projet « Protéger l'environnement, j'adhère ! » autour de la création d'un jardin aromatique dans la cour de l'école élémentaire. Le projet a été validé par l'ARIENA qui financera l'intervention d'un animateur environnement de la Maison de la Nature du Sundgau durant 15 heures.

Bilan de la fête de fin d'année (juin 2013) : l'inauguration du sentier pédagogique a permis de récolter la somme de 1553,60€ pour la coopérative scolaire. Ce qui représente 194,20€par classe.

• **Aménagement du temps scolaire :**

Sur proposition du conseil des maîtres, les représentants de parents d'élèves sont favorables, à l'unanimité, au report des cours du vendredi 30 mai 2014 (pont de l'Ascension), selon la date fixée par le recteur.

• **Date des prochains conseils d'école :**

21 mars 2014 à 18h

6 juin 2014 à 18h

La séance est levée aux alentours de 19h30.

Les secrétaires de séance,

La présidente,

Mme Schreiber

Mme Zumbihl

Mme Roch